

Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade master. Grade Master - Diplôme de formation approfondie en pharmaceutiques. 2016, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02041978

HAL Id: hceres-02041978

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041978>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Biologie intégrative, santé, environnement (BISE)

Établissement déposant : Université de Caen Basse-Normandie – UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) sanctionne le 2^{ème} cycle et comprend deux années réparties en quatre semestres de formation validés par l'obtention de 120 ECTS (european credit transfer system) correspondant au grade de master. Le DFASP vise à compléter et approfondir les connaissances fondamentales et pratiques en sciences biologiques et médicales et dans le domaine pharmaceutique acquises en DFGSP (Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques) avant le choix d'une des quatre filières de spécialisation : officine, internat, industrie et recherche. L'enseignement a lieu à l'UFR (unité de formation et de recherche) des sciences pharmaceutiques de l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN.

Le DFASP1 (1^{ère} année du 2^{ème} cycle) correspondant à la 4^{ème} année. Il est organisé en grande partie sous forme d'enseignement coordonné regroupant des disciplines telles que la thérapeutique, la biologie médicale, la santé publique, autour d'un groupe de pathologies. A partir du choix de la filière effectué au 2^{ème} semestre s'y ajoutent des enseignements plus spécifiques en fonction des objectifs professionnels propres à chaque filière. Les enseignements du DFASP2 (2^{ème} année du 2^{ème} cycle) correspondant à la 5^{ème} année sont majoritairement propres à chacune des quatre filières en fonction de la finalité professionnelle. Durant le DFASP les étudiants vont également acquérir des compétences complémentaires dans le domaine de l'informatique, de l'anglais, des gestes et soins d'urgences, et de l'éducation thérapeutique du patient ainsi qu'une expérience professionnelle par l'intermédiaire de différents stages (stages d'application en cardiologie-hématologie en semestre 1 et dans le domaine du système nerveux central en semestre 2, stage hospitalo-universitaire et en fonction de la filière un stage recherche ou industriel). Des enseignements d'ouverture professionnelle tels que la formation à la gestion des ressources humaines, la conception et gestion de projet de recherche et développement ainsi que l'utilisation avancée de logiciels type tableur et bases de données complètent la formation de la filière industrie/recherche. La validation du certificat de synthèse pharmaceutique (CSP) est nécessaire pour obtenir le DFASP. Les étudiants de la filière internat, industrie et recherche ont la possibilité de construire leur DFASP2 dans le but de valider un M1 (master 1^{ère} année) avant d'entreprendre une poursuite des études en M2 (master 2^{ème} année) en fonction de leur choix professionnel.

Synthèse de l'évaluation

Dans l'ensemble les deux années du DFASP sont bien structurées et complémentaires permettant une acquisition progressive des connaissances et des compétences en sciences biologiques, médicales et pharmaceutiques. Des formes complémentaires d'enseignement comprenant des cours magistraux (CM), des enseignements dirigés (ED) et des travaux pratiques (TP) ainsi que des stages en milieu académique et professionnel permettent de favoriser l'acquisition des enseignements pluridisciplinaires et une ouverture vers le milieu professionnel. Il n'est pas fait mention de l'implication de formes d'enseignement plus innovantes telles que le travail en petits groupes sur un sujet donné avec recherche et synthèse des informations, restitution écrite synthétique et défense orale à l'aide d'une présentation par vidéoprojection qui permettrait de mettre les étudiants dans une situation plus proche de celle du milieu professionnel. L'implication dans la formation de 97 professionnels, principalement des chargés d'enseignement vacataires, des pharmaciens d'officine et des hospitalo-universitaires est à souligner. Cependant une participation plus importante des professionnels de l'industrie pharmaceutique est souhaitable non seulement pour contribuer à l'enseignement professionnalisant de la filière industrielle mais aussi en vue d'établir un accès privilégié des étudiants à des terrains de stage en milieu industriel et en recherche.

Il est indiqué que la validation du CSP est nécessaire pour l'obtention du DFASP, cependant les modalités de cette épreuve ne sont pas précisées.

Durant le DFASP, quelques étudiants ont la possibilité d'obtenir une ouverture internationale en effectuant leur dernier quadrimestre du stage hospitalier à l'étranger.

Le pourcentage de réussite de la formation est élevé : entre 87 et 100 %. Le détail du nombre d'étudiants dans les différentes filières n'est pas précisé et, de ce fait, il n'est pas possible de savoir s'il existe une orientation privilégiée des étudiants vers une filière donnée.

Une commission pédagogique incluant des enseignants représentant les différentes disciplines enseignées et des étudiants représentant les différentes années et filières du DFASP contribue au pilotage de la formation, mais la prise en compte de ses conclusions et les modalités de son fonctionnement ne sont pas précisées. L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants en DFASP a débuté en 2015-2016 et, de ce fait, n'a encore donné lieu à aucune analyse. La mise en route de l'autoévaluation de la formation se limite à un certain nombre d'indicateurs de suivi (effectifs étudiants, effectifs doctorants, effectifs étudiants étrangers, effectifs étudiants boursiers), de performance (part de nouveaux inscrits en master, mobilité internationale sortante) et de pilotage (évaluation des enseignements, taux d'occupation des locaux) de l'UFR de pharmacie.

Points forts :

- Dossier bien présenté et renseigné.
- Contribution de nombreux professionnels, en particulier des officinaux et des praticiens hospitaliers, à la formation.
- Place importante dévolue aux enseignements coordonnés.
- Entretiens individuels d'orientation professionnelle en fin de DFGSP3 (3^{ème} année du 1^{er} cycle) ainsi qu'en fin de DFASP1 en filière industrie.

Points faibles :

- Conditions d'obtention du certificat de synthèse pharmaceutique non précisées.
- Absence de renseignement sur la prise en compte des conclusions des commissions pédagogiques.
- Manque d'ouverture internationale et d'implication d'industriels ou de chercheurs.

Conclusions :

Le DFASP s'appuie sur un environnement professionnel de qualité surtout dans le domaine de l'officine, les enseignements et stages proposés assurant aux étudiants les compétences nécessaires à leur poursuite d'études. La mise en route de l'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants en 2014-2015 n'a pas encore permis les éventuels ajustements voulus en vue de l'amélioration de la formation. Les efforts en cours pour combler cette lacune doivent être poursuivis ainsi que la mise en place de différents indicateurs par l'université afin d'assurer un meilleur pilotage du diplôme. En particulier le devenir des étudiants diplômés doit être recherché ainsi que celui des étudiants quittant la formation.

Analyse

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
1- Structure générale et modalités pédagogiques	<p>Le DFASP réparti sur 2 années (4^{ème} et 5^{ème} année des études pharmaceutiques) conduit à l'obtention de 120 crédits européens correspondant au niveau master. Le tronc commun du 1^{er} semestre du DFASP1 est consacré pour une bonne part aux enseignements coordonnés regroupant diverses disciplines (thérapeutique, biologie médicale, santé publique, sémiopathologie, etc.). Une spécialisation en filière (officine, internat, industrie et recherche) est organisée à partir du 2^{ème} semestre de 4^{ème} année. Parallèlement au cursus pharmaceutique, des enseignements d'éducation thérapeutique du patient (ETP) permettent de valider le niveau 1 de formation à l'ETP.</p> <p>La 1^{ère} année du DFASP comprend 2 stages d'application : cardiologie et hématologie en semestre 1 puis système nerveux central en semestre 2. Un stage optionnel de découverte professionnelle est par ailleurs possible sans attribution d'ECTS. Pour les parcours différenciés par filière au 2^{ème} semestre, des UE librement choisies sont proposées aux étudiants à l'exception de ceux de la filière internat pour lesquels l'intégralité du programme est consacrée à la préparation du concours national d'internat.</p>

	<p>La 2^{ème} année du DFASP suppose la validation, toutes filières confondues, du certificat informatique et internet (C2i) niveau 2 <i>Métiers de la santé</i>, de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU) niveau 2, du stage hospitalo-universitaire et d'un certificat de synthèse pharmaceutique qui peut être acquis dès la 1^{ère} année du DFASP. En fonction de la filière choisie, les étudiants effectuent un stage en milieu hospitalier, industriel ou recherche.</p> <p>Les enseignements impliquent des CM, ED et des TP. Les étudiants ont accès via internet à la maquette des différents enseignements. Des réunions d'information sur les enseignements, sur les filières sont mises en place chaque année, complétées par des entretiens individuels d'orientation professionnelle en fin de DFGSP3 ainsi qu'en fin de DFASP1 en filière industrie.</p> <p>Au total, la structure générale de la formation est satisfaisante.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>En 2^{ème} année du DFASP, plusieurs enseignements sont communs aux 4 filières (préparation à la prise de fonction hospitalière 15 jours, AFGSU, C2i). Sont également mutualisés entre les filières officine et industrie les cours relatifs à la formation aux bonnes pratiques de dispensation à domicile de l'oxygène à usage médical (56 heures). L'éducation thérapeutique du patient (23 heures) fait partie d'un enseignement commun aux filières officine et internat.</p> <p>Les étudiants des filières internat et recherche ont la possibilité, s'ils le souhaitent, de valider un M1 en suivant 2 UE spécifiques et en effectuant un stage de 2 mois.</p> <p>La plupart de ces enseignements mutualisés permettent l'acquisition de compétences additionnelles (dispensation à domicile de l'oxygène médicale, recherche documentaire) auxquels s'ajoute l'enseignement de l'anglais (18 à 40 heures selon les filières, obtention du TOEIC) et quelques UE spécifiques conférant des compétences transversales (systèmes d'information en santé, logiciels et bases de données, gestion des ressources humaines, gestion de projets). De plus, l'accès à un doctorat d'université est facilité par la possibilité d'acquérir un M1 (spécialité <i>Drug design</i>, spécialité <i>Physiologie, immunité, différenciation, génétique</i>, spécialité <i>Microbiologie</i>, spécialité <i>Epidémiologie, recherche clinique et médicament</i>).</p> <p>Hormis le tronc commun du 1^{er} semestre du DFASP, les mutualisations possibles d'enseignements interfilières ont été réalisées et sont pertinentes.</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>A côté des stages du DFASP1 mentionnés précédemment, l'organisation des stages du DFASP2 diffère selon la filière concernée.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filière officine DFASP2 : stage hospitalo-universitaire de 12 mois à mi-temps avec la possibilité d'effectuer le dernier quadrimestre à l'étranger soit avec un partenaire de l'université soit selon le choix de l'étudiant. Possibilité pour un nombre limité d'étudiants d'obtenir une bourse du conseil régional en cas d'accord interuniversitaire entre l'Université de Caen Basse-Normandie - UCBN et l'université partenaire. - Filière internat DFASP2 : stage hospitalo-universitaire de 4 mois à mi-temps, puis 4 mois à plein temps (dont 2 mois de stage de master pour ceux inscrits en M1). - Filière industrie DFASP2 : stage hospitalier de 4 mois à temps plein et stage de 6 mois en industrie. - Filière Recherche DFASP2 : stage hospitalier de 4 mois à temps plein et stage de 2 mois à temps plein en laboratoire de recherche. <p>Les durées des stages sont bien adaptées aux objectifs de chaque filière. Cependant aucun renseignement n'est fourni quant à leur suivi et encadrement académique et professionnel.</p>

POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
<p>4- Positionnement de la formation</p>	<p>L'UFR des sciences pharmaceutiques de Caen fait partie des 24 UFR de pharmacie de France. Elle complète avec celle de Rouen la formation en sciences pharmaceutiques de la nouvelle région comprenant la Basse-Normandie et la Haute-Normandie.</p> <p>La formation des étudiants à la recherche s'appuie localement sur quatre laboratoires de recherche (3 EAs et 1 unité INSERM) de la faculté de pharmacie.</p> <ul style="list-style-type: none"> - EA 4258 Centre d'études et de recherche sur le médicament de Normandie (CERMN) - EA 4259 Groupe mémoire et plasticité comportementale (GMPC) - EA 4651 Aliments bioprocédés toxicologie environnements (ABTE) - INSERM U1199 Biologie et thérapies innovantes des cancers localement agressifs (BioTICLA) <p>Les différentes équipes de recherche se répartissent au sein de 2 écoles doctorales communes aux universités de Caen, du Havre et de Rouen : <i>Normandie de Chimie</i> (EDNC-ED508) et <i>Normandie de biologie intégrative, santé, environnement</i> (EDNBISE-ED497).</p> <p>L'UFR de pharmacie propose par ailleurs deux masters : le master <i>Drug design</i> (M1 et M2 recherche) orienté vers la recherche et le développement de médicaments et le master <i>Développement clinique du médicament</i> (M2 à finalité professionnelle) en relation avec les métiers liés aux essais cliniques.</p> <p>L'environnement professionnel local est propice à l'acquisition des compétences nécessaires à une entrée dans la vie active après la 6^{ème} année d'études par le biais des stages en milieu hospitalier (centre hospitalier universitaire de Caen, centres hospitaliers de Bayeux, Lisieux, etc.), en officine (plus de 165 maîtres de stage agréés) et à un moindre degré en milieu industriel et en recherche. L'UFR des sciences pharmaceutiques bénéficie également du soutien du conseil régional de l'ordre des pharmaciens, du collège des maîtres de stage et de répartiteurs pharmaceutiques (offre commerciale pharmaceutique (OCP), laboratoires pharmaceutiques CERP et Alliance). De plus, près d'une centaine d'enseignants issus du monde professionnel principalement des pharmaciens d'officine et des hospitalo-universitaires participent à la formation. Globalement, l'étudiant bénéficie d'un environnement favorable à l'accomplissement de son projet professionnel et plus particulièrement pour la filière officine.</p>
<p>5- Partenariats</p>	<p>Dans le cadre des enseignements plusieurs liens pédagogiques ont été tissés avec d'autres établissements du domaine public (faculté de médecine, services hospitaliers, institut de biologie fondamentale et appliquée) mais aussi avec le secteur privé (cabinets d'experts comptables, industries dont une convention de partenariat en cours de réalisation avec le site Sanofi de Lisieux). Sur le plan international, des conventions ont été signées avec certaines universités étrangères pour permettre aux étudiants de DFASP2 d'y effectuer leur dernier quadrimestre de stage hospitalier (Maroc, Sénégal, Vietnam, Liban ; 2 étudiants par année et par université). Des stages à l'étranger peuvent également être effectués dans le cadre de poursuite d'études en M2.</p>
INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
<p>6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle</p>	<p>Le nombre d'étudiants inscrits en DFASP1 varie de 80 à 103 selon les années. Globalement 95 % d'entre eux passent en 5^{ème} années (DFASP2) avec in fine quasiment 100 % d'étudiants qui obtiennent leur Diplôme d'état en pharmacie.</p> <p>Le nombre de diplômés de 5^{ème} ou 6^{ème} année poursuivant des études en 3^{ème} cycle long est stable et compris entre 17 et 23 % selon les années : 77 à 83 % se sont donc soit réorientés soit insérés dans la vie professionnelle.</p>

	<p>Ces chiffres sont en accord avec les moyennes nationales des différentes facultés de pharmacie. Il est à signaler que la faculté de pharmacie ne dispose d'aucune véritable enquête d'insertion professionnelle de ses diplômés. Toutefois le taux d'insertion devrait être proche de 100 % compte tenu du numérus clausus existant pour les études de pharmacie, même si le délai d'insertion tend à augmenter en raison de conditions économiques peu favorables.</p>
<p>PILOTAGE DE LA FORMATION</p>	
<p>7- Eléments du pilotage</p>	<p>Les enseignements sont assurés par une cinquantaine d'enseignants chercheurs auxquels s'ajoutent de nombreux professionnels issus en grande partie des milieux officinaux et hospitaliers assurant une formation au plus proche des intérêts socio-économiques et professionnels. Par ailleurs, une quarantaine de personnels administratifs et techniques contribuent tant pour la recherche que pour l'enseignement, à la formation des étudiants.</p> <p>Une commission pédagogique composée d'une part de 15 enseignants représentant les différentes disciplines enseignées et d'autre part de 15 étudiants (4 pour le 1^{er} cycle DFGSP, 4 pour le 2^{ème} cycle DFASP, 3 représentant des 3 filières pour le 3^{ème} cycle et 4 élus au conseil d'UFR) est mise en place chaque année. Mais aucun renseignement n'est fourni quant à la périodicité de ses réunions et à la prise en compte de ses décisions. L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants n'étant mise en place qu'en 2015-2016, aucun renseignement concret n'est disponible dans ce domaine.</p> <p>Concernant l'autoévaluation de la formation au niveau de l'établissement, un certain nombre d'indicateurs ont été mis en place (effectifs étudiants, inscrits en master, mobilité internationale sortante, ressources de fonctionnement) ou sont en cours de mise en place (évaluation des enseignements en 2015-2016, taux d'occupation des locaux, services numériques aux usagers, ouverture à la formation continue).</p> <p>Le pilotage de la formation reste actuellement insuffisant (emplois occupés en particulier) mais des efforts sont à noter pour combler les lacunes existantes.</p>
<p>BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS</p>	
<p>8- Effectifs et suivi</p>	<p>Toutes années confondues, les effectifs annuels sont compris entre 75 et 103 étudiants sans qu'une tendance à la hausse ou à la baisse soit perceptible. Concernant les pourcentages de réussite aux examens, 72 à 99 % des inscrits valident leur 4^{ème} année ; les chiffres pour la 5^{ème} année sont comparables (75 à 92 % entre 2010 et 2015). Le nombre d'étudiants inscrits en master varie de 12 à 20 selon les années, mais les chiffres fournis ne précisent pas s'il s'agit de M1 ou de M2. Les résultats en termes de réussite aux examens sont élevés et pour environ 80 étudiants en 6^{ème} année, la poursuite en doctorat concerne un nombre important d'entre eux, soit 12 à 19. Ce nombre élevé de poursuite des études en doctorat est surprenant et mériterait une analyse approfondie.</p> <p>Aucune information n'est fournie sur le nombre éventuel d'étudiants sortant de la filière, ni sur celui d'étudiants recrutés par passerelles entrantes.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques, champ de formation Biologie intégrative, santé, environnement

Synthèse de l'évaluation :

« Il n'est pas fait mention de l'implication de formes d'enseignement plus innovantes telles que le travail en petits groupes sur un sujet donné avec recherche et synthèse des informations, restitution écrite synthétique et défense orale à l'aide d'une présentation par vidéoprojection qui permettrait de mettre les étudiants dans une situation plus proche de celle du milieu professionnel ».

La présentation n'avait pas détaillé ce point mais, pour autant, le recours à ces formes d'enseignement plus interactives est largement employé, que ce soit dans la filière **officine** ou **internat** : mise en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles de dispensation, dès le DFASP1, UEM1-S2-51 ; travail préalable de recherche puis restitution en groupe sur des thèmes relevant de leur projet professionnel, UEM1-S2-51, d'éducation thérapeutique, UEM1-S2-4 et M2-S4-13. Plusieurs UE utilisent le stage hospitalier pour alimenter les thèmes et présentations de cas cliniques concrets que les étudiants rapportent de leur stage et traitent dans le contexte demandé en cours, et ce, souvent devant des professionnels hospitaliers ou officinaux (« Suivi pharmaceutique et biologique du patient » UE M2S3-12, « éducation thérapeutique du patient » UEM2-S4-13).

Pour ce qui concerne la filière **industrie-recherche**, plusieurs UE impliquent un travail préalable, « tutoré » ou non, et une restitution orale devant la promotion : « conception et gestion de projet de recherche », UEM1-S2-72 ; Mises en situations professionnelles de management d'équipe devant un professionnel du management « Gestion des ressources humaines » UEM1-S2-72 ; Etude de cas sur un projet portant sur tout ou partie du cycle de vie du médicament », en lien avec un tuteur industriel « Application industrielle, UEM2-S4-34 ».

Enfin la quasi totalité des **UELC**, qui sont destinées à un petit effectif d'étudiants, impliquent un travail de recherche en petit groupe de 3-4 étudiants sur un thème particulier et restitution orale avec un diaporama.

« Cependant une participation plus importante des professionnels de l'industrie pharmaceutique est souhaitable non seulement pour contribuer à l'enseignement professionnalisant de la filière industrielle mais aussi en vue d'établir un accès privilégié des étudiants à des terrains de stage en milieu industriel et en recherche ».

Lors de la 5^{ème} année, filière industrie, la participation de professionnels industriels représente plus de 55% des intervenants. Par ailleurs, les professionnels de l'industrie pharmaceutique sont associés à la rédaction des sujets d'examens sous forme de cas pratiques en lien avec les référents de la filière et à la participation au « projet de promo ». Certains professionnels de l'industrie pharmaceutique « ressources » participent au suivi individuel des étudiants, aux conseils du choix du master 2 et de l'orientation professionnelle en lien avec les référents de la filière.

« Il est indiqué que la validation du CSP est nécessaire pour l'obtention du DFASP, cependant les modalités de cette épreuve ne sont pas précisées ».

Il s'agit d'une épreuve orale de 15 min (précédée de 15 min de préparation) devant un jury pluridisciplinaire, organisée au début du second semestre de DFASP1. Le sujet correspond généralement à une mise en situation professionnelle sur un thème particulier autour duquel des questions relevant de plusieurs disciplines (Chimie générale, chimie organique, chimie analytique, chimie thérapeutique, biochimie, physiologie, infectiologie, immunologie, biologie, pharmacologie, pharmacognosie, épidémiologie, hygiène, santé publique, toxicologie, sémio-pathologie, bio-statistiques, galénique...) sont posées (corrigé-type à disposition du jury). Une note supérieure ou égale à 10 valide l'obtention du certificat de synthèse pharmaceutique. En cas d'échec, l'étudiant bénéficie le cas échéant de 3 sessions de rattrapage au maximum (une étant organisée en DFASP1, deux en DFASP2).

« Le pourcentage de réussite de la formation est élevé : entre 87 et 100 %. Le détail du nombre d'étudiants dans les différentes filières n'est pas précisé et, de ce fait, il n'est pas possible de savoir s'il existe une orientation privilégiée des étudiants vers une filière donnée ».

Ci-dessous sont indiqués les effectifs dans chacune des filières pour l'année 2015/2016. Nous constatons, depuis la mise en place de la réforme des études pharmaceutiques (orientation plus précoce ? Contexte économique de l'officine, PACES ? ..), une augmentation de l'attrait des étudiants vers les filières internat et industrie –recherche au détriment de la filière officine.

Point chiffré étudiants pour année 2015 / 2016

	Filières	Etudiants entrants	Etudiants redoublants	Total étudiants	Nombre groupes TD	Nombre groupes TP
DFGSP 2		101	17	118	3	6
DFGSP 3		95	7	102	3	6
DFASP 1	Officine	36	3	112	3	6
	Internat	36	2			
	Industrie / Recherche	29	6			
P5	Officine	33	0	77	2	2
	Internat	22			1	1
	Industrie	20			1	1
	Recherche	2			1	1
P6	Officine	49	0	60	2 ou 3 ou 4	
	Industrie	10				
	Recherche	1				

Total étudiants : 469

« Une commission pédagogique incluant des enseignants représentants les différentes disciplines enseignées et des étudiants représentants les différentes années et filières du DFASP contribue au pilotage de la formation, mais la prise en compte de ses conclusions et les modalités de son fonctionnement ne sont pas précisées ».

La commission pédagogique est une commission paritaire, composée de 15 enseignants représentatifs des différents départements et de 15 étudiants représentatifs des différents cycles du cursus pharmaceutique. Le président est un enseignant élu, en général assesseur pédagogique auprès du Doyen et le Vice-Président est un étudiant élu, assesseur étudiant auprès du Doyen. Les séances de la Commission sont ouvertes à tous les membres de l'UFR. Celle-ci se réunit 5 à 6 fois par an. Son fonctionnement est régi par un règlement intérieur qui a été approuvé en conseil d'UFR. Le procès-verbal de chaque séance est diffusé à tous les membres de l'UFR.

Les missions de la Commission pédagogique consistent à élaborer, examiner et discuter : le contenu pédagogique des enseignements et leur répartition dans l'année, leurs modifications éventuelles en relation avec les réformes des études pharmaceutiques et les nécessaires points d'ajustement qui peuvent être soulevés en commission, la création de nouvelles UELC, les résultats au CSP, l'organisation des emplois du temps et les modalités de contrôle des connaissances. De nombreuses autres questions pédagogiques y sont débattues, telles que la mise en place de l'évaluation systématique des enseignements, les projets de mesures de soutien et accompagnement, le contenu et l'optimisation des maquettes, la mise en place d'entretiens individuels d'orientation professionnelle, des tables rondes pédagogiques sur les nouvelles formes d'enseignement afin de pouvoir faire évoluer, si besoin, les pratiques pédagogiques de chacun au bénéfice des étudiants. Les questions à l'ordre du jour sont fixées par le président, auxquelles se rajoutent les demandes des étudiants ou des enseignants. Pour l'année 2015-2016, les retours de l'évaluation étudiante sur leur formation seront discutés en commission pédagogique, dès que leur exploitation sera terminée.

Il s'agit d'une structure de pilotage qui propose les maquettes de formation mais également étudie leurs points d'amélioration tout au long de l'année. De nombreux points ont déjà fait l'objet d'ajustements, proposés en commission pédagogique et ce, en amont des résultats de l'évaluation par les étudiants.

Les propositions faites par la commission pédagogiques sont ensuite soumises au Conseil d'UFR suivant (se déroulant en général dans un délai de 15 jours après la CP) au cours duquel elles font l'objet d'un vote.

« En particulier le devenir des étudiants diplômés doit être recherché ainsi que celui des étudiants quittant la formation ».

L'Observatoire de l'Unicaen qui établit des enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants de l'UCN (une première à 6 mois (enquête de situation) et une seconde à 30 mois (enquête sur l'insertion professionnelle)), ne le fait pas pour les études de la Santé. A priori, il n'est pas prévu qu'il le fasse dans l'avenir. Globalement, le taux d'insertion professionnelle est proche de 100% aujourd'hui. Concernant la filière officine, en raison d'une évolution du contexte socio-économique, il est constaté un allongement du délai d'obtention d'un CDI après obtention du diplôme. Très peu d'étudiants quittent la formation avant l'obtention de leur diplôme. Et ceux qui le décident, le font dès le 1er cycle des études pharmaceutiques (DFGSP2).

Analyse :

Stages : *« Les durées des stages sont bien adaptées aux objectifs de chaque filière. Cependant aucun renseignement n'est fourni quant à leur suivi et encadrement académique et professionnel ».*

L'encadrement et le suivi des stages officinaux se font de façon concertée entre l'association des Maîtres de stage et les responsables de la filière. De plus, un enseignant référent est désigné pour assurer le suivi de chaque étudiant. Il est prévu de mettre en place une évaluation, à mi-parcours, du déroulement du stage, avec entretien

téléphonique ou visite sur site si besoin, entre le référent et le stagiaire, d'une part, et le maître de stage, d'autre part. Une fiche d'évaluation du stage par le stagiaire et du stagiaire par le maître de stage est rédigée en fin de stage et transmise à l'équipe pédagogique.

Pour ce qui concerne l'encadrement et suivi des stages hospitaliers, quelle que soit la filière, la coordination en est réalisée par un enseignant hospitalier qui adapte les lieux de stage en fonction des parcours.

Un collège d'enseignement pharmaceutique, qui se réunit une à deux fois par an et qui associe des représentants de l'UFR et des pharmaciens hospitaliers de différentes spécialités et de différents centres hospitaliers, valide la charte des stages hospitaliers et le carnet de validation des stages hospitaliers. Cette charte, qui précise les règles de fonctionnement des stages hospitaliers, est remise début septembre avant le premier stage. Un carnet de suivi individuel et de validation des stages hospitaliers, validé par le collège, est échangé entre chaque maître de stage hospitalier et l'enseignant hospitalier. L'enseignant hospitalier assure l'encadrement des étudiants durant les stages hospitaliers, en lien avec les maîtres de stages, et procède si besoin à des entretiens associant étudiants et maîtres de stage en cas de difficultés rencontrées lors du stage (cf. charte des stages hospitaliers). A la fin du stage, l'étudiant retourne à l'enseignant hospitalier les missions réalisées au cours du stage, afin de suivre l'encadrement effectif lors du stage. La mise en place d'une note de stage permet de suivre au mieux le travail réalisé par l'externe et dans le temps la qualité des stages proposés aux externes.

Les stages sont adaptés au mieux aux différents parcours (internat, industrie, recherche et officine), permettant notamment aux étudiants de la filière internat de valider un M1 durant l'externat et aux étudiants de la filière industrie de réaliser des stages adaptés à la filière industrielle (stages en pharmacotechnie (ZAC, isolateur), stage en pharmacovigilance, stage en hygiène hospitalière, stage aux essais cliniques notamment). Les étudiants contactent en cas de besoin l'enseignant hospitalier par mail. De même, en cas de difficultés rencontrées par le maître de stage, il se retourne vers l'enseignant hospitalier pour faire le point. L'enseignant hospitalier assure un encadrement à la fois professionnel et académique en lien avec ses missions et le collège d'enseignement pharmaceutique hospitalier.

Pour les étudiants de la filière de la filière industrie, les responsables de filière conseillent les étudiants sur le choix des stages, participent à la diffusion active de lieux de stages, notamment grâce aux nombreux intervenants industriels de la pharmacie, et valident le choix de l'étudiant. Un suivi des stages industriels de 6 mois (avril-septembre) est réalisé à mi-parcours sur la base d'une fiche de suivi du stage industriel remplie par le responsable de stage et retournée aux responsables de filière en juillet. En cas de mauvaises appréciations par le responsable de stage, les responsables de la filière contactent systématiquement le responsable de stage pour revenir sur le stage avec un dialogue, d'une part, avec le stagiaire et, d'autre part, avec le responsable du stage, puis enfin en associant les deux. A la fin du stage, chaque étudiant rend un rapport de stage écrit associé à une présentation orale de 20 minutes dont une partie en anglais et 15 minutes de discussion. Le rapport écrit est encadré par des recommandations portant sur sa rédaction et remises aux étudiants avant le stage.

Effectif et suivi : *« Les résultats en termes de réussite aux examens sont élevés et pour environ 80 étudiants en 6^{ème} année, la poursuite en doctorat concerne un nombre important d'entre eux, soit 12 à 19. Ce nombre élevé de poursuite des études en doctorat est surprenant et mériterait une analyse approfondie ».*

Ce nombre très important est sans doute lié au fait qu'un certain nombre d'étudiants inscrits en doctorat d'université à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques ont un cursus initial non pharmaceutique (titulaires de Master de biologie, de chimie, toxicologie,...) en France ou à l'étranger. Pour l'année en cours, seulement 4 étudiants ayant validé une « 6^{ème} année pharmacie » et inscrits à l'UFR suivent actuellement un Doctorat d'université.

« Aucune information n'est fournie sur le nombre éventuel d'étudiants sortant de la filière, ni sur celui d'étudiants recrutés par passerelles entrantes ».

Au cours des 4 dernières années, sont comptabilisés quatre abandons et deux étudiants recrutés par le biais d'une passerelle entrante (Rentrée en DFGSP3).

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE